

mission patrimoine religieux

La relève en patrimoine religieux : ça **nous** concerne

Actes du colloque tenu le 25 mai 2007 à Montréal

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Voici, tel que promis, le texte des interventions du colloque du 25 mai 2007.

La relève en patrimoine religieux : ça nous concerne!

Nous réitérons nos mercis aux Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal qui nous ont si généreusement accueillis.

Les ateliers étaient des plus vivants et nous permettaient un va-et-vient bienfaisant et



enrichissant. Nous en avons bien profité.

Merci à toutes et tous les instigateurs de ce précieux colloque! Tant aux responsables des divers ateliers qu'aux intervenants et intervenantes de cette journée mémorable.

Que la lecture de ces propos ravive en nous l'amour de notre patrimoine religieux riche et formateur.

Déjà, aujourd'hui, nous

invitons tous et chacune à réserver la date du vendredi, 23 mai 2008.

Chez les Sœurs de la Charité, nous avons vécu un colloque mémorable, en 2001; nous serons heureux d'y revenir en 2008, pour vivre au rythme du 400^e de Québec. Merci à cette chère communauté qui nous réserve un nouvel accueil cordial.

Sœur Marie-Berthe Bailly,
présidente

DES NOUVELLES DU PROJET D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE RELIGIEUX IMMATÉRIEL PAR MICHÈLE PARADIS

Comme vous le savez d'ores et déjà, MPR a obtenu une subvention afin de procéder à la phase préparatoire de l'inventaire du patrimoine immatériel qui débutera au cours de l'année 2008.

Une trentaine de communautés religieuses, à travers le Québec, ont été rencontrées et ce, depuis le mois d'août dernier. Cette première étape prendra fin au cours des prochaines semaines.

Cette phase préparatoire avait pour but d'identifier, dans chacune des communautés visitées, les porteurs et les porteuses de mémoire afin d'identifier avec eux, différentes pistes qui orienteront les véritables entrevues.

Plusieurs communautés autres que celles déjà identifiées, ont, depuis le début de cet important travail, manifesté leur désir de participer au projet. Nous espérons qu'une deuxième

phase préparatoire permettra de répondre aux attentes.

Nous vous invitons à nous faire part de vos intentions, si ce n'est déjà fait, à participer éventuellement au projet.

MOT DE BIENVENUE AU COLLOQUE

SŒUR MARIE-BERTHE BAILLY, S.C.I.M., PRÉSIDENTE DE MISSION PATRIMOINE RELIGIEUX

Bonjour à tous et à chacune !

Et un particulier merci aux Révérends Pères de Saint-Sulpice qui nous reçoivent aujourd'hui dans leur Séminaire, ce splendide et historique décors religieux et artistique de Montréal. Quel magnifique lieu que cette chapelle, pour un colloque de notre corporation Mission patrimoine religieux !

Merci à tous d'avoir répondu à notre invitation. Nous vivons aujourd'hui notre 12^e colloque de Mission patrimoine religieux, corporation qui cherche la meilleure communication à livrer à une relève intéressée à notre patrimoine religieux tant matériel qu'immatériel.

Merci au comité organisateur de cette journée, (nommons particulièrement Madame Monique Lanthier et le Père Réal Lévêque) journée importante

pour nous de MPR et aussi pour vous les jeunes qui ne demandez qu'à mettre vos connaissances à notre service et à celui de la population du Québec. Et nous sentons que ça concerne aussi la population québécoise qui se demande bien comment ces valeurs de nos communautés respectives pourront être transmises. Que ferons-nous avec elles ? comment les conserverons-nous dans leur intégrité?

Voilà autant de questions que nous tenterons d'élucider en ce colloque très important pour l'avenir de nos diverses communautés. Les quatre ateliers que vous aurez l'occasion de visiter vous renseigneront sur le travail que nos jeunes sont en mesure de réaliser pour rendre effective cette transmission.

Nous sommes heureux et heureuses

de constater que l'inventaire du patrimoine matériel est avancé et continue d'évoluer. Quant à notre patrimoine immatériel : sa réalisation est en marche et nous saurons enfin, ce qu'il en advient en collaboration tant avec le ministère de la Culture et des Communications qu'avec la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval.

Merci encore à nos devancières qui ont permis à MPR d'en arriver à cette phase cruciale de la transmission du flambeau; si les opérations d'aujourd'hui sont réalisables, c'est dû à l'action efficace des personnes qui nous ont précédés.

À tout le monde, nous souhaitons une journée riche en découvertes et prometteuse d'un avenir continuateur de nos valeurs religieuses.

HOMMAGE À SŒUR LUCILLE CÔTÉ, S.S.A.

SŒUR MARIE-BERTHE BAILLY, S.C.I.M., PRÉSIDENTE DE MISSION PATRIMOINE RELIGIEUX

Mission patrimoine religieux entre dans le vif du colloque 2007 et nous tenons à le débiter par un hommage très particulier à chère Sœur Lucille Côté, qui a tenu les rennes de notre corporation pendant neuf années. Années des plus fructueuses qui ont vu notre association évoluer, partant de l'importance de notre patrimoine matériel, allant jusqu'aux réalisations de cette année : le patrimoine immatériel.

Si nous pouvons réaliser les buts qu'en 1995 nous projetions, c'est grâce à vous, chère Sœur Lucille et nous vous devons beaucoup. Ces fleurs que nous vous offrons sont le témoignage de

notre reconnaissance. Acceptez-les de bon cœur, comme l'hommage bien mérité que nos cœurs veulent vous exprimer.

Les fleurs sont un témoignage plutôt fugace, aussi, nous vous prions d'accepter ces volumes qui vous tiendront lieu de témoignage culturel : un merci tangible de notre profonde gratitude. Vous méritez bien notre chaleureux merci, des membres de Mission patrimoine religieux.

Merci, chère sœur.



Sœur Lucille Côté et sœur Marie-Berthe Bailly

MOT DE BIENVENUE

M. JEAN-PIERRE LUSSIER, P.S.S., PRÉSIDENT DE LA CORPORATION
UNIVERS CULTUREL DE SAINT-SULPICE

Mesdames et Messieurs,

Votre association Mission patrimoine religieux fait beaucoup d'honneur aux Prêtres de Saint-Sulpice en tenant son Colloque 2007 dans un des lieux privilégiés de leurs biens culturels.

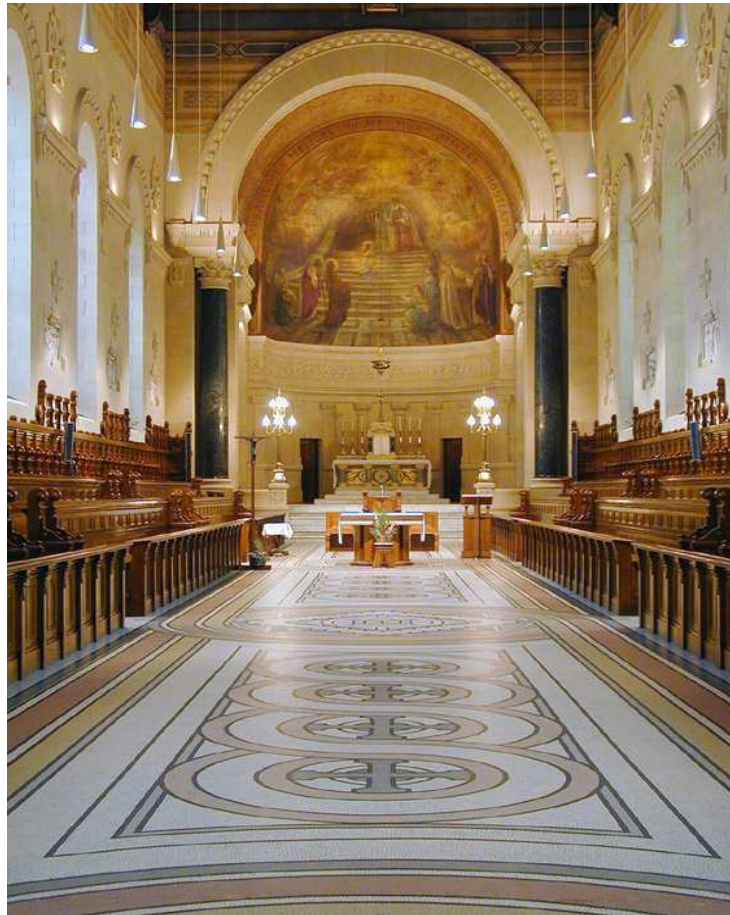
En effet, cette année 2007 est une année de commémorations pour nous Sulpiciens. D'abord, c'est le 350^e anniversaire de l'arrivée de 4 Sulpiciens

au Canada ; ils sont arrivés à Montréal le 12 août 1657. C'est aussi le 150^e anniversaire de la construction du corps central en forme de U du Grand Séminaire. Enfin c'est le 100^e anniversaire de cette chapelle. Son architecte, J. Omer Marchand l'a voulu dans le style Beaux-Arts.

Nous avons le défi, en cette époque d'amnésie historique, de donner aux

biens culturels leur rôle de conduire notre société contemporaine à l'histoire et à ses valeurs, et pour ce faire de rendre ces richesses à la connaissance de tous.

Je vous souhaite donc une heureuse réflexion sur la compétence des personnes en action pour une telle réalisation.



La chapelle du
Grand Séminaire de Montréal,
construite par J. Omer Marchand

CONFÉRENCE D'OUVERTURE

MGR LIONEL GENDRON, P.S.S., RECTEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL ET ÉVÊQUE AUXILIAIRE À MONTRÉAL

Les Prêtres de Saint-Sulpice célèbrent le 350^e anniversaire de leur arrivée à Montréal. Leur fondateur Jean-Jacques Olier, avec Jérôme Le Royer de La Dauversière et Pierre Chevrier de Fancamp, établit à Paris en 1639 la Société Notre-Dame de Montréal pour la conversion des autochtones de la Nouvelle-France. En 1642, cette Société confie à Paul Chomedey de Maisonneuve et à Jeanne Mance la mission de fonder Ville-Marie. En 1657, avant de décéder, Jean-Jacques Olier envoie quatre Sulpiciens, Gabriel de Queylus, Dominique Galinier, Gabriel Souart et Antoine d'Allet pour activer la mission auprès des autochtones. C'est ainsi que commence l'histoire sulpicienne au Canada.

Grâce à la commémoration de cet événement, votre association *Mission patrimoine religieux* m'a invité à prendre la parole sur le thème : *La relève en patrimoine religieux : ça nous concerne*, en pensant que, comme ancien supérieur provincial de Saint-Sulpice et comme recteur actuel du Grand Séminaire, je peux vous parler de l'importance que ces deux institutions accordent à la formation de la relève d'un personnel consacré aux biens culturels. Mon propos cependant envisagera une perspective plus large car, si l'intérêt pour les biens culturels concerne des personnes capables de gérer, de mettre en valeur et de faire connaître le patrimoine religieux, il concerne également l'ensemble de la société. Aussi, après un premier regard sur notre société, et un deuxième sur le rôle d'éducation que peut y jouer le patrimoine religieux, nous verrons ce que Saint-Sulpice et le Grand Séminaire tentent de faire pour la relève de personnes compétentes.

Un regard sur la société d'aujourd'hui

Quel est le niveau de connaissance religieuse de notre société ? Bruno

Frappat, directeur du journal français *La Croix*, donnait dans un éditorial de 2003 un élément de réponse en racontant le fait suivant :

« Il y a quelques années, lors d'un voyage scolaire d'une classe (disons pour nous du secondaire) à Saint-Pierre de Rome, devant la Pietà de Michel-Ange, un élève demanda : « Qui est la dame avec le bonhomme sur les genoux ? » Il ne venait pas d'un « quartier en difficulté », mais d'un beau quartier de Paris. Bon milieu, aisance en toutes choses et perspectives de réussite scolaire, en attendant la suite. Soudain, poursuit l'éditeur, ce vide sidéral, s'agissant d'un pan entier de la civilisation, provoqua chez les professeurs qui l'accompagnaient un vertige. Ils ne s'en remettaient pas de tout le voyage, ces profs qui n'étaient pas plus bigots que la moyenne... »

Il ne faut pas s'étonner d'un tel fait, car parmi les jeunes que nous recevons ici en formation aux techniques de muséologie, certains avouent candidement qu'ils ne sont jamais entrés dans une église auparavant. Ce sont des exemples réels qui démontrent une capacité de vivre tranquillement, non à distance de la religion mais dans l'ignorance sereine de son existence même.

D'ailleurs, un sondage révèle que si 57% des jeunes de 15 à 18 ans croient que la transmission de connaissances sur les religions dans l'enseignement est une bonne chose, 36% y sont défavorables. Pour une majorité de jeunes, les religions ne sont ni adaptées au monde moderne, ni capables de répondre aux questions qu'eux se posent aujourd'hui. Ce n'est pas la déchristianisation mais l'indifférence, fruit de la sécularisation, qui, selon René Rémond dans son livre *Religion et société en Europe*, engendre la perte de la mémoire historique. Il y a donc chez les jeunes de notre société un véritable déficit en matière de culture religieuse et cet appauvrissement devient un obstacle majeur à la compréhension des œuvres littéraires et artistiques.

Un regard sur le rôle d'éducation du patrimoine religieux

Face à la situation des jeunes

d'aujourd'hui, plusieurs responsables de l'éducation croient que la solution à privilégier en vue d'une approche pertinente de la dimension religieuse de la culture, est celle, non d'un enseignement des religions, mais celle d'une voie nouvelle qui passe par les biens patrimoniaux et culturels. Leur conviction est qu'il n'est jamais ni trop tard ni trop tôt pour se laisser impressionner par l'art et pour emprunter, d'un pas incertain certes, la passerelle qui relie l'art au mystère. Les diverses formes de la beauté ont toujours des liens avec la vérité car le Beau et le Vrai ne cessent jamais de hanter l'esprit humain. Bruno Frappat terminait d'ailleurs son éditorial avec cette phrase : « ceux qui croient au Ciel et ceux qui n'y croient pas ont une croyance commune : que l'art élève l'homme », c'est-à-dire la personne humaine.

Que l'art élève toute personne, l'Église l'a compris. Déjà, dans une lettre autographe datée du 1^{er} octobre 1802, le pape Pie VII recommandait la conservation des monuments et des œuvres d'art comme de véritables modèles de Beauté pour l'éducation du grand public. Il favorisait même l'achat d'objets pour augmenter les collections au bénéfice des populations. La Commission pontificale des biens culturels de l'Église a publié, depuis 1994, quatre documents importants concernant les bibliothèques, les archives et les musées en vue de la conservation, de la protection juridique et de la mise en valeur de ce riche patrimoine historique et artistique.

Tout récemment, à un prêtre qui lui demandait si l'art sacré ne devait pas être mieux valorisé comme moyen de communication de la foi, le pape Benoît XVI répondait : « La réponse pourrait être très simple : oui ! » Il ajouta : « Je suis arrivé parmi vous avec un peu de

retard, car je me suis rendu auparavant dans la Chapelle pauline, qui fait l'objet depuis plusieurs années de travaux de restauration. On m'a dit qu'ils dureront encore deux ans. J'ai pu voir entre les échafaudages un peu de cet art miraculeux. Et cela vaut la peine de bien la restaurer, afin qu'elle soit rendue à sa splendeur originelle et qu'elle soit une catéchèse vivante. » Et il poursuivait : « L'art est un trésor de catéchèse inépuisable, incroyable. C'est un devoir pour nous de le connaître et de mieux le comprendre. Je ne sais pas comment font parfois les historiens de l'art, pour l'interpréter uniquement de façon formelle, selon la technique artistique. Nous devons au contraire entrer dans le contenu et faire revivre le contenu qui a inspiré ce grand art. »

Tout musée du patrimoine religieux reçoit donc, dans cette perspective, un rôle d'éducation. Intimement lié au vécu des personnes, il offre une documentation visible sur le parcours accompli par une communauté religieuse ou ecclésiale au cours des siècles. Il met en valeur les biens culturels ayant servi à des missions religieuses ou ecclésiales. Surtout, au-delà de la transmission du sens de l'humanisme et de la beauté qu'il réalise, il éveille au sens du sacré et à l'engagement religieux et caritatif. Il me semble que pour réaliser cette mission éducative, les musées institués par les communautés religieuses ont avantagé à sauvegarder la valeur de l'inculturation de la foi et à éviter l'entreposage, la dispersion ou la transmission à d'autres musées des biens culturels religieux. Il semble aussi préférable de maintenir, en interdépendance les uns des autres, les biens patrimoniaux et artistiques de manière à ce que les musées, les archives et les bibliothèques conservent une vision rétrospective des faits, assurent la possibilité de nouvelles perspectives d'actions et surtout favorisent une authentique éducation religieuse populaire.

Pour la relève d'un personnel compétent

Pour la poursuite du rôle éducatif confié aux biens patrimoniaux, et

pour gérer ces biens, les mettre en valeur et les faire connaître, il importe d'avoir un personnel compétent. Comme ancien supérieur, je peux dire que les Prêtres de Saint-Sulpice sont conscients de ce besoin et qu'ils contribuent dans la mesure de leur possibilité à la formation d'un personnel qualifié. C'est ainsi que grâce à leur corporation « Univers Culturel de Saint-Sulpice », ils ont vu à l'engagement d'un archiviste, d'une conservatrice et des assistants pour l'un et l'autre. Ce personnel, en collaboration avec les universités et les collèges d'enseignement professionnel, offre dans les maisons sulpiciennes des stages pratiques pour une formation spécialisée de la relève. Ainsi les confrères de Saint-Sulpice accueillent avec joie ces jeunes.

Une telle initiative n'est possible que parce que, comme le souligne le « Mémoire à la Commission de la culture, Patrimoine religieux du Québec », les Prêtres de Saint-Sulpice se sont dotés d'une politique patrimoniale propre où est affirmée clairement leur volonté d'être maître d'œuvre de leurs biens patrimoniaux. L'État n'a pas à prendre en charge le patrimoine religieux ; toutefois il lui appartient, par la législation, d'établir les grands principes de protection et de mise en valeur du patrimoine et, avec les milieux associatifs, d'aider, d'encourager et d'accompagner les communautés religieuses dans leurs projets patrimoniaux.

Que fait le Grand Séminaire ? Benoît XVI, dans sa réponse sur les devoirs face à l'art religieux tout particulièrement, précisait : « Cela me semble réellement un devoir - également dans la formation des futurs prêtres - de connaître ces trésors et d'être capables de transformer en catéchèse vivante ce qui est présent en eux et nous parle aujourd'hui. » La Commission pontificale des biens culturels de l'Église va dans le même sens. Aussi, le Grand Séminaire entend soigner la formation des séminaristes en ce domaine. D'ailleurs, la présence même au milieu de la communauté du Séminaire de jeunes en formation en techniques de muséologie

constitue un véritable stimulant. De plus, au niveau de l'Association des Responsables de la Formation au Presbytérat, une étude est actuellement en cours pour l'établissement d'une session de formation pour les futurs prêtres sur les biens patrimoniaux. Cette session d'une semaine viserait à éveiller et à former le sens esthétique et conduirait à la découverte des richesses patrimoniales et culturelles comme vecteur et outil de nouvelle évangélisation.

Mesdames et Messieurs, les Prêtres de Saint-Sulpice considèrent le patrimoine comme une expérience vive et vivifiante du passé, capable d'inspirer la vie présente et d'orienter les actions pour l'avenir. Ils ont voulu célébrer leur 350^e par de nombreuses activités afin de faire connaître, à la population de Montréal surtout, leur travail et celui de plusieurs communautés religieuses et sacerdotales qui se sont associées à eux au cours des siècles. Les Sulpiciens n'ont pas la prétention d'être sans erreur mais c'est là leur façon de rappeler que l'engagement de tous a rendu présentes dans notre société, la foi, la civilisation, la culture, les valeurs sociales et les relations humaines.

Puissent les célébrations de Saint-Sulpice sensibiliser les gens à développer chez eux une réflexion et une volonté de connaître mieux l'apport du passé qui est fait des initiatives de personnes convaincues et déterminées par un idéal religieux et humanitaire ! Que les gens prennent de plus en plus conscience que l'art, par sa beauté et sa vérité, conduit au mystère et finalement, au divin ! Les Prêtres de Saint-Sulpice mettent donc leur espérance en cette prise de conscience.

Je vous remercie de votre attention.

PRÉSENTATION DES EXPÉRIENCES DE PARTENARIAT AVEC LES PROFESSEURS ET ÉTUDIANTS EN TECHNIQUES ET EN MAÎTRISE

MONIQUE LANTHIER, COORDONNATRICE DES BIENS MOBILIERS
UNIVERS CULTUREL DE SAINT-SULPICE

Il y a 3 ans, lorsque j'ai proposé aux membres du CA de Mission patrimoine religieux la tenue de ce colloque ici, au GSM, en 2007, j'avais deux motivations : dans le cadre des fêtes du 350^e anniversaire de l'arrivée des PSS à Montréal et du 100^e anniversaire de l'inauguration de cette magnifique chapelle, conçue par l'architecte Omer Marchand, je voulais :

remercier les Sulpiciens pour leur accueil envers les jeunes générations : accepter que des groupes de 20-25 étudiants circulent dans le GSM et, en particulier au 5^e étage, un étage réservé aux séminaristes depuis 150 ans, les voir monter et descendre le grand escalier 1 jour, 2 jours et parfois même 3 jours par semaine, les entendre clouer, visser, marteler des tablettes en métal, ...etc., créait une activité bourdonnante dans ce séminaire où le silence, la réflexion et la méditation ont toujours régné, mais les Sulpiciens ont accueilli ces jeunes... avec curiosité au début, avec enthousiasme et reconnaissance par la suite.

Pour nous, il était tout à fait normal de nous impliquer dans la formation de la relève en muséologie et en patrimoine religieux, car nous étions convaincus de poursuivre la mission principale des PSS, c'est-à-dire la formation des jeunes que ce soit au niveau primaire, secondaire,

collégial et universitaire, comme ils le font depuis 350 ans.

Ma seconde motivation était de remercier les professeurs du département de Techniques de muséologie du Collège Montmorency et de la Maîtrise en muséologie de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal qui nous accordent le privilège de participer avec eux à la formation de la relève tout en travaillant sur les collections sulpiciennes et de remercier les nombreux étudiants qui se sont impliqués dans nos projets avec leurs compétences et leur dynamisme. J'aimerais également remercier tous les bénévoles qui ont répondu avec enthousiasme à notre appel et qui sont venus préparer ce colloque avec nous : vous aurez l'occasion de les rencontrer au courant de la journée.

Mon objectif aujourd'hui est de vous les faire connaître et vous les faire apprécier afin que vous sachiez que vous n'êtes pas seuls dans la sauvegarde du patrimoine de vos communautés : une relève laïque est prête et bien formée pour conserver et mettre en valeur le patrimoine religieux.

Plusieurs professions peuvent contribuer à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine religieux : elles sont différentes et

complémentaires et il est important de bien en distinguer les particularités.

La sauvegarde du patrimoine religieux naîtra du partenariat, de la collaboration et de l'entraide entre toutes les parties concernées : gouvernements, religieux, gestionnaires, professionnels de la muséologie (restaurateurs, muséologues, techniciens en muséologie), archivistes, ethnologues, historiens, enseignants et élèves.

Le partage des connaissances et la protection des collections doit se faire rapidement, et ce, dans un climat de confiance, de respect, d'écoute et de générosité.

L'affiche du colloque a été conçue par un diplômé de Techniques de muséologie, Patrick Lebrun, qui travaille aujourd'hui à la technique multi média. Il a compris dès le début la signification à donner à son illustration : la transmission du sens du patrimoine religieux.

Le titre que nous avons choisi : La relève en patrimoine religieux : ça nous concerne ! Oui, ça nous concerne tous : les enseignants, les responsables de collections de patrimoine religieux et vous en tant que prêtres, religieux et religieuses, nous devons tous transmettre le sens de nos collections aux nouvelles générations spécialisées dans la

La sauvegarde du patrimoine religieux naîtra du partenariat, de la collaboration et de l'entraide entre toutes les parties concernées : gouvernements, religieux, gestionnaires, professionnels de la muséologie (restaurateurs, muséologues, techniciens en muséologie), archivistes, ethnologues, historiens, enseignants et élèves.

sauvegarde du patrimoine religieux, afin qu'à leur tour elles conservent, protègent et diffusent le sens véritable de nos collections.

Vous avez été accueillis ce matin par une présentation multi média réalisée par deux finissantes de Techniques de muséologie, Micheline Leclerc et Claudie-Anne Martin.

Vous avez sans doute été émus comme nous par l'atmosphère qui imprègne ce document : le respect, la délicatesse, les soins attentifs envers les objets de patrimoine religieux ... ce qui dépeint très bien l'attitude de nos étudiants face aux objets de nos collections.

Je vous invite donc à découvrir ces jeunes à travers 4 ateliers où ils vont vous démontrer leur savoir-faire.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN MUSÉOLOGIE

COLETTE DUFRESNE-TASSÉ, DIRECTRICE

MAÎTRISE EN MUSÉOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Qu'est-ce qu'un muséologue ?

Voilà une question qui m'est posée fréquemment et par des gens de toutes les parties de la société. Cette curiosité est tout à fait compréhensible, car au moins au Canada, la muséologie est une spécialité toute nouvelle. Il y a encore une vingtaine d'années, les personnes qui travaillaient dans un musée se formaient sur le tas.

Un muséologue est un professionnel qui a fait au moins des études universitaires de deuxième cycle (maîtrise). On l'a formé pour qu'il puisse assumer la responsabilité d'un musée, ce qui implique la réalisation d'une grande variété de tâches.

Quelles sont les tâches d'un muséologue ?

En collaboration avec les propriétaires de collections d'objets, décider ceux que l'on doit garder parce qu'ils sont importants pour eux et, éventuellement pour le public ; trouver comment disposer de ceux qui présentent peu d'intérêt ;

Conseiller les propriétaires sur les locaux nécessaires pour loger ces collections, pour les diffuser au moyen d'expositions ou de programmes, mais également pour abriter les professionnels qui travaillent avec ces collections ;

Faire des prévisions sur les espaces supplémentaires nécessaires aux développements futurs ;

Mettre en place des conditions qui vont permettre de conserver les collections le plus longtemps possible et dans le meilleur état possible ;

Exposer les collections, ou au moins certaines de leurs parties, de manière à ce que le public développe un intérêt pour eux, s'instruise, éprouve du plaisir à leur contact et désire en savoir davantage sur eux, soit en lisant, en voyant des films ou en fréquentant d'autres expositions sur le même sujet ;

Préparer des programmes pour les divers types de publics auxquels le musée veut s'adresser, par exemple, les écoliers et les adultes, de façon à élargir le champ de ce qu'il offre à la population ;

Assurer la gestion du musée, ce qui implique au moins : s'assurer que toutes les activités listées précédemment sont réalisées suivant certaines normes ;

Exercer la gestion financière de l'institution pour qu'elle soit saine, et faire connaître le musée auprès du public.

S'il engage un muséologue, un propriétaire de collections doit-il absolument lui demander d'assumer toutes les fonctions ?

Pas nécessairement. Il peut aussi, selon ses besoins ou ses désirs, restreindre ce que fait le muséologue à certaines de ces fonctions.

Un muséologue réalise-t-il nécessairement tout ce travail

seul ? Non, il est souvent entouré de techniciens en muséologie.

Quelle formation un muséologue a-t-il reçue ?

Je vais prendre comme exemple le programme de la Maîtrise en muséologie de Montréal, offert conjointement par l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal.

Il aura suivi quatre enseignements au cours desquels il aura vu les aspects théoriques et pratiques des grandes fonctions du musée décrites plus haut.

De plus, il aura choisi quatre autres enseignements au cours desquels il aura approfondi un problème particulier à l'une de ces fonctions ou à un type de collection, comme une collection d'objets sacrés ou religieux. La Faculté de théologie de l'Université de Montréal prépare actuellement un enseignement sur la mise en valeur du patrimoine religieux qui sera ouvert aux étudiants de muséologie. Vu le caractère professionnel de ses études, le muséologue aura constamment bénéficié, à travers chacun des enseignements, de contacts avec des personnes exerçant divers rôles dans le milieu muséal.

Pour compléter sa formation pratique et bien faire le lien entre celle-ci et la théorie qu'il aura apprise, il fera un stage de trois mois temps plein dans un musée.

Enfin, pour s'habiller à

Au cours de sa formation, le muséologue aura suivi quatre enseignements au cours desquels il aura vu les aspects théoriques et pratiques des grandes fonctions du musée

faire le type de recherche dont on a besoin dans le milieu muséal, il aura exécuté un projet proposé par un musée.

Il en est de même en ce qui concerne la recherche que ces étudiants exécutent pour obtenir leur diplôme. D'ailleurs, dans le passé, plusieurs l'ont exécutée pour des propriétaires de patrimoine religieux sur un problème ou une question qui intéressait ces propriétaires.

Quelle est la durée de la formation du muséologue ?

Elle est de deux ans si l'étudiant la poursuit à plein temps et de quatre ans, s'il ne la fait qu'à temps partiel.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE TECHNIQUES EN MUSÉOLOGIE

MARIE-CLAUDE DION, MUSÉOLOGUE ET PROFESSEUR
DÉPARTEMENT DES TECHNIQUES DE MUSÉOLOGIE AU COLLÈGE
MONTMORENCY

Né en 1994, à la suite d'une demande qui avait été faite par le milieu muséal, le programme Techniques de muséologie a maintenant 13 ans. Ce programme, unique au Québec, forme des techniciens compétents pour assister dans leurs tâches des directeurs de musées, des conservateurs et des restaurateurs. Il s'agit d'une formation très concrète où le travail manuel tient une large place.

De façon succincte, on pourrait dire que les techniciens formés au Collège Montmorency sont des spécialistes de la solution technique pour conserver ou exposer tous les types d'objets, tant les œuvres d'art que les collections historiques ou scientifiques.

Le programme de formation offert par le collège Montmorency s'articule autour de cinq grandes compétences :

Fabriquer des éléments muséologiques.

Assurer la conservation préventive des collections.

Participer à la documentation des collections.

Monter des expositions.

Participer à la gestion de projets

muséologiques.

Ces compétences variées rendent le technicien en muséologie très polyvalent. Il peut effectuer plusieurs tâches en milieu muséal, dont :

Fabriquer des supports d'objets, des panneaux graphiques et des vitrines d'exposition.

Fabriquer des éléments de protection pour différents types d'objets (boîtes, housses, mannequin, chemises protectrices, encadrements, etc.)

Créer les conditions environnementales optimales pour conserver les objets de collection.

Photographier des objets de collection.

Créer des banques de données manuscrites et informatisées selon les normes muséologiques reconnues.

Réaliser des plans d'exposition.

Monter, entretenir et démonter des expositions.

Emballer et transporter des objets de collection et des expositions.

Aménager une réserve de biens culturels.

Gérer la partie technique de projets muséologiques.

Sur le marché du travail, les tâches du

technicien en muséologie seront plus spécialisées s'il travaille dans une grande institution et plus diversifiée s'il travaille dans une plus petite institution, c'est-à-dire au sein d'une plus petite équipe. Plusieurs de nos diplômés travaillent actuellement dans des musées, des centres d'interprétation ou dans des compagnies spécialisées en transport d'œuvres d'art ou en encadrement. Beaucoup d'entre eux obtiennent aussi des contrats auprès de municipalités, de collectionneurs privés ou de communautés religieuses.

La profession est encore jeune, mais l'accueil du milieu muséal est très favorable. On assiste de plus en plus à la formation d'équipes multidisciplinaires où le technicien en muséologie a sa place. Le tandem professionnel muséologue - technicien en muséologie s'impose de plus en plus comme une formule gagnante. Pour les responsables du patrimoine religieux, selon les besoins identifiés, les diplômés du Collège Montmorency peuvent être une aide technique intéressante.

CLAIRE LANGEVIN, COORDONNATRICE ET ENSEIGNANTE,
DÉPARTEMENT DES TECHNIQUES DE MUSÉOLOGIE AU COLLÈGE
MONTMORENCY

J'aimerais tout d'abord signaler la présence active des bénévoles et les remercier chaleureusement de leur généreuse contribution. Sont représentés parmi ces bénévoles, des muséologues des universités de Montréal et du Québec à Montréal ainsi que des techniciens et techniciennes diplômés et étudiants actuels du Collège Montmorency. Je tiens à remercier particulièrement l'équipe qui a effectué le montage de l'exposition que vous verrez dans le parloir et qui travaille très fort depuis mardi.

Cette exposition qui avait été conçue et réalisée l'année dernière par les

finissants en Techniques de muséologie en collaboration avec des muséologues et des historiens, est un bon exemple concret et représentatif du savoir-faire des techniciens en muséologie et de leur apport dans la conservation préventive du patrimoine religieux. C'est aussi un bel exemple de complémentarité entre la profession de muséologue et de technicien.

Parce qu'avant d'en arriver à pouvoir exposer les objets de la collection de l'Univers culturel de St-Sulpice, il a fallu les localiser, les inventorier, les emballer soigneusement, les transporter, les débarrasser, les dépoussiérer, leur allouer un numéro d'acquisition, leur faire une

fiche documentaire et y consigner leurs mesures, leur photographie, leur état de santé (constat d'état) et également leur histoire personnelle.

Il avait fallu auparavant transformer des chambres pour y aménager des réserves : boucher des fissures dans les murs et les plafonds avant de les laver et de les repeindre. Ensuite, pour chacun de ces objets, il a fallu concevoir un élément de mise en réserve et de protection sur mesure soit : une matelassure, un support, une boîte, un passe-partout. Ce sont quelques-unes de ces étapes que vous aurez l'occasion de mieux comprendre en assistant aux divers

d'admirer les résultats de ces étapes au 5^e étage lors de votre visite des réserves.

Et puis, pour les objets vedettes, il a fallu choisir ceux qui étaient en meilleur état, planifier leur mise en exposition par un plan d'implantation, construire des murs autoportants et des plates-formes, des vitrines et des socles, leur faire un support de mise en exposition, une vignette courte ou allongée, donner un support graphique au texte qui relatait l'histoire des objets et de leurs propriétaires. Restait à

annoncer l'exposition par un carton d'invitation, à en conserver la mémoire par un catalogue. Une fois l'éclairage installé, on approchait du but : les objets étaient mis en valeur mais également répertoriés et protégés des facteurs de détérioration. Restait à faire découvrir ces richesses aux visiteurs qui les voyaient pour la première fois ou les redécouvraient sous un jour nouveau !

Ainsi à travers tous les ateliers auxquels vous allez assister aujourd'hui et l'exposition que vous verrez au parloir, vous pourrez réaliser l'apport des

techniciens en muséologie qui constituent un maillon important de la relève pour la conservation du patrimoine religieux. Ils sont formés et intéressés par ce patrimoine culturel qui devient par la suite un patrimoine culturel pour le bénéfice de tous.

J'invite donc toutes les communautés à nous faire part de leurs besoins et de leurs propositions de collaboration soit par des projets ponctuels ou durant toute une session, soit par des offres de stage.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE TECHNIQUES EN MUSÉOLOGIE

DENYSE BLANCHET, DIRECTRICE DES ÉTUDES
COLLÈGE MONTMORENCY

La relève en patrimoine religieux peut-elle être soutenue par un partenariat entre la formation des jeunes et la conservation du patrimoine religieux?

Notre réponse est "Oui" et permettez-moi d'en témoigner.

Depuis plus de cinq ans maintenant, les Prêtres de Saint-Sulpice, par l'intermédiaire de monsieur Jean-Pierre Lussier, p.s.s., président et de madame Monique Lanthier, conservatrice des collections tous deux de l'Université de Saint-Sulpice signent avec nous des ententes de partenariat permettant ainsi aux élèves en formation au programme Techniques de muséologie de vivre un accès à leur profession sans pareil.

La part éducation

Madame Dion vous a présenté succinctement le programme qui se traduit en compétences à développer dans le domaine muséal plus particulièrement dans l'aspect technique. Cet accès que nous avons au patrimoine religieux nous permet d'exposer nos élèves à un enseignement de qualité.

Toutes les activités de l'aménagement des réserves, de la fabrication de

support, de soutien technique à l'inventaire et au catalogage des collections jusqu'à la réalisation d'une exposition sont intimement liées à l'apprentissage et au bâti des compétences.

La valeur ajoutée à ce partenariat est sans nul doute la découverte par nos élèves de la contribution plus qu'imposante des religieux à notre histoire. Force est d'admettre aujourd'hui que l'occasion est rare pour nos jeunes adultes de côtoyer d'aussi près tout un pan de notre histoire. Cela m'amène donc à la part communauté et patrimoine religieux. Si nous sommes réunis aujourd'hui pour parler de "La relève en patrimoine religieux", c'est que le partage de votre œuvre est important. Il n'y a qu'à voir l'effet sur nos élèves qui apprennent avec l'équipe de nos enseignants dédiés, la manière de mettre en valeur tous ces objets. Il fallait voir les regards allumés des Prêtres de Saint-Sulpice portés sur les objets qui ont été utilisés quotidiennement pendant leur mission d'enseignement lors de leur exposition.

Un partenariat de ce type permet donc à la communauté religieuse d'avoir accès à des ressources permettant concrètement la conservation de son patrimoine. Nous connaissons la

rareté des ressources financières dédiées au domaine muséal. Mais après cinq ans de projets en projets, malgré l'œuvre colossale devant nous, beaucoup de pas ont été faits pour lever le voile sur la richesse de la contribution des Prêtres de Saint-Sulpice.

Un autre effet de ce partenariat a été de mettre en relation des personnes ayant des formations différentes. Formation universitaire et formation technique, chacun a sa place et sa compétence. Pouvoir vivre à l'occasion de ces partenariats, les bénéfices de travailler en équipe multidisciplinaire sont sûrement porteur pour le milieu muséal.

Au-delà de la signature des ententes de collaboration, il y a tout un lien de confiance qui s'est bâti entre les Prêtres de Saint-Sulpice et le Collège Montmorency. Nous vous remercions pour cette confiance et pour cette implication qui nous permettent de former des techniciennes et des techniciens en muséologie qui sauront continuer à mettre en valeur les objets de notre patrimoine religieux au fur et à mesure des opportunités qui leur seront données.

ATELIER SUR LA CONSERVATION PRÉVENTIVE

PRÉSENTATION DE MARIE-CLAUDE DION, MUSÉOLOGUE ET PROFESSEURE DE
TECHNIQUES DE MUSÉOLOGIE AU COLLÈGE MONTMORENCY
DISTINCTION SOMMAIRE ENTRE LES DIFFÉRENTES PROFESSIONS

Je voudrais d'abord souhaiter la bienvenue à tous les participants. Cet atelier sera consacré à la conservation préventive. Comme vous pouvez le constater en regardant les objets autour de vous, nous n'avons pas voulu cibler un type de collection en particulier, car nous savons que le patrimoine des communautés religieuses peut être constitué d'objets très variés.

Dans un premier temps, nous allons essayer de vous faire saisir la distinction qui existe entre trois professions concernées par la conservation du patrimoine religieux : le restaurateur, le muséologue, et le technicien en muséologie. Ensuite, vous pourrez circuler librement et aller voir les tables de démonstration qui vous intéressent. À chacune des tables, vous pourrez rencontrer deux personnes qui ont des professions distinctes, et donc un rapport un peu différent avec la conservation préventive.

Mais d'abord, qu'est-ce que la conservation préventive ?

Très simplement, nous pourrions dire que la conservation préventive englobe toutes les actions visant à sauvegarder un bien culturel. Cela inclut toutes les mesures destinées à retarder la détérioration ou à prévenir les dommages grâce à la mise en place de conditions optimales.

Mais pour bien comprendre la conservation préventive, nous devons rapidement faire la distinction avec la restauration, qui elle englobe toutes les mesures prises pour modifier un bien culturel, soit sa structure ou ses matériaux, souvent dans le but de le représenter dans un état antérieur connu. Dans le cas d'interventions directes modifiant un objet de collection, seul un restaurateur est qualifié pour effectuer ces travaux, souvent délicats.

Si nous avons à faire une analogie pour faciliter la compréhension de cet atelier, les soins de santé seraient appropriés. Pour imaginer notre propos, remplaçons l'objet à protéger par un être humain à maintenir en bonne santé, et les professionnels de la muséologie par des professionnels de la santé.

Le rôle du **restaurateur** peut être

comparé à celui du chirurgien spécialiste. Lui seul peut faire une intervention de modification sur un objet qui lui a été référé.

Le rôle du **muséologue**, qui occupe souvent la fonction de directeur ou de conservateur, s'apparente à celui du médecin généraliste. C'est celui qui connaît bien l'histoire de l'objet et qui peut prendre des décisions le concernant.

Le rôle du **technicien en muséologie** se compare à celui de l'infirmier. C'est celui qui a un contact direct, régulier et fréquent avec les objets. En tout temps, il s'assure que les conditions sont adéquates et que l'état de l'objet est stable et qu'il ne se détériore pas.

Tous ces professionnels ont des rôles légèrement différents, mais complémentaires et orientés vers la conservation du patrimoine. Mais j'arrête ici mes descriptions et mes comparaisons afin de laisser mes collègues vous expliquer plus précisément leur profession et leurs liens avec le patrimoine religieux.

PRÉSENTATION DE COLETTE NAUD, RESTAURATRICE DE PEINTURES AU
CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC
LE RÔLE DU RESTAURATEUR

La conservation préventive n'est pas née hier. Les sages opérations de préservation faites par les religieuses dans les communautés n'étaient pas coiffées du terme générique de « conservation préventive », elles n'étaient que « prudence » et « bon sens », mais ces gestes ont précédé l'appellation. Ainsi, au début des années '90, en ouvrant une vitrine d'exposition chez les Augustines de l'Hôpital-Général de Québec, j'ai senti une odeur de camphre et la religieuse responsable du musée m'a dit que ce camphre avait été placé dans la vitrine pour éviter la ternissure de l'argenterie; effectivement l'argenterie n'était pas terni, or la vitrine avait été fermée en 1945 par Gérard Morriset.

Les restaurateurs ont été parmi les premiers à élaborer et codifier les principes de la conservation préventive. Sans doute parce que

nous avons réalisé que c'était une aberration de traiter une œuvre pendant des mois, pour ensuite la renvoyer à son propriétaire sans aucun conseil concernant son entretien, son exposition, son transport. Si pendant que l'on restaure une œuvre, deux ou dix autres se détériorent faute de soin, nous sommes comme les Danaïdes condamnées à remplir éternellement un tonneau sans fond.

L'ampleur des besoins en restauration est immense; or étant donné le peu de ressources, souvent choisir de sauver une œuvre signifie en condamner d'autres qui ne pourront être traitées. Qui choisit ? Comment se font les choix ? Les œuvres importantes méritent, certes, d'être préservées mais des œuvres mineures sont aussi parfois importantes et significatives pour un individu ou une communauté...

La conservation préventive doit aller de pair avec la restauration.

La restauration est le domaine des

restaurateurs qui sont les seuls à intervenir pour le traitement des œuvres endommagées. Le choix d'un restaurateur compétent est primordial puisque les œuvres peuvent être abîmées ou ruinées par des interventions inappropriées faites par des amateurs ou des bénévoles de bonne foi mais sans formation adéquate.

La conservation préventive permet de limiter les risques et de prévenir les détériorations. Ses avantages sont immenses bien que ses fruits ne soient pas quantifiables : on ne pourra jamais savoir combien d'objets ou d'œuvres d'art n'auront pas besoin de restauration parce qu'ils auront été bien conservés. La conservation préventive permet la préservation de l'intégrité des objets et donc leur valeur comme témoin de l'art ou de la technologie dans les siècles passés.

PRÉSENTATION DE FRANCINE CLÉMENT, MUSÉOLOGUE ET PROFESSEURE DE
TECHNIQUES DE MUSÉOLOGIE AU COLLÈGE MONTMORENCY
LE RÔLE DU MUSÉOLOGUE

Les communautés religieuses peuvent confier aux muséologues la conservation et la gestion de leur collection patrimoniale afin d'en assurer la sauvegarde.

C'est la formation spécialisée en muséologie qui permet au muséologue d'avoir cette responsabilité : le ou la muséologue a d'abord une formation disciplinaire spécialisée, par exemple en histoire de l'art, en beaux-arts, en sciences, en histoire, et a complété par la suite une formation en muséologie au deuxième cycle universitaire. Il s'agit d'une formation théorique et pratique au terme de laquelle il comprend en profondeur les institutions et les collections patrimoniales. Il a une vue d'ensemble de leur fonctionnement, autant qu'une connaissance précise et pratique de chacune des fonctions muséales – qu'on parle d'acquisition, de recherche, de documentation, de

diffusion ou d'éducation et, bien sûr, de ce qui nous intéresse ici, la conservation préventive. Il saura quels soins apporter aux objets et aux œuvres des collections afin qu'ils ne se détériorent pas. En fait, le muséologue est à même de gérer et de planifier toutes les activités en lien avec les collections, en prenant en compte tous les aspects de la vie des objets.

Conservation préventive des objets de collections religieuses

Le muséologue est en mesure d'assurer la conservation des collections, conservation physique autant que conservation intellectuelle. En ce qui a trait à la conservation intellectuelle, et brièvement, car un autre atelier abordera ce sujet plus précisément, il s'agit de tout ce qui concerne la recherche sur la collection. Concrètement, le muséologue pourra s'assurer de la réalisation d'un dossier documentaire pour chaque objet de la collection, dossier qui comprendrait notamment les résultats de la recherche

sur l'objet ou sur l'œuvre, les occasions où il a été exposé, prêté, sa valeur assurable, une photographie... La conservation intellectuelle est essentielle pour avoir accès à ce que représente l'objet dans la collection, à sa valeur, que ce soit sa valeur symbolique ou matérielle.

En ce qui concerne la conservation physique des objets de la collection, qui nous intéresse plus particulièrement ici, le muséologue pourra d'abord évaluer l'état général de la collection qui lui est confiée et faire une planification des travaux de conservation préventive, en collaboration avec les responsables de la communauté religieuse qui en est propriétaire. Il aura à l'esprit les autres fonctions muséales et les ressources financières et humaines nécessaires à la réalisation du plan de travail. Par exemple, il pourra planifier

l'amélioration du contrôle de la température et de l'humidité relative selon les normes muséales et la sécurité des objets exposés ou entreposés. Il pourra déterminer quelles pièces de la collection ont besoin d'un soin particulier (les pièces les plus fragiles, les plus instables) et donc référer ces pièces à des restaurateurs qualifiés tout en assurant leur protection avant le traitement. Il pourra avoir recours, pour les travaux pratiques, aux techniciens en muséologie, qui sont

en mesure, par exemple, de fabriquer des supports ou des boîtes de rangement. Le muséologue pourra également planifier la préparation des objets pour leur exposition *in situ* ou leur prêt dans d'autres institutions. Il pourra planifier et gérer des réaménagements de réserve et l'accès aux objets dans ces réserves.

Les communautés religieuses peuvent donc confier la responsabilité de leurs collections aux muséologues ; ceux-ci pourront, grâce à leur formation, assurer la gestion de la conservation préventive

selon les normes muséologiques, planifier les travaux et la préparation des objets pour leur exposition, leur prêt, leur entreposage ; le muséologue assurera le soin des objets patrimoniaux en collaboration avec les restaurateurs, les techniciens en muséologie et, d'abord et avant tout, avec les responsables de la collection au sein de la communauté religieuse, afin d'assurer la sauvegarde de leur patrimoine.

PRÉSENTATION DE SARA JUNEAU
TECHNICIENNE EN MUSÉOLOGIE AU MUSÉE SAINTE-ANNE
LE RÔLE DU TECHNICIEN EN MUSÉOLOGIE

Voici un bref résumé des différentes tâches qu'un technicien en muséologie est en mesure d'accomplir lorsqu'il travaille avec des collections religieuses.

Diversité des tâches

Le technicien sait déterminer les facteurs de conditions ambiantes, comme la température et l'humidité relative. Il est capable d'en assurer le contrôle, donc d'assurer le maintien des normes reconnues en conservation préventive. Pour ce faire il sait quels types d'appareils sont requis pour contrôler et mesurer la température et l'humidité relative. Par exemple, à notre institution nous avons installé des climatiseurs et des humidificateurs. Nous avons installé également des thermohygrographes (appareils servant à faire la lecture en continu des conditions ambiantes), ce qui nous assure un meilleur contrôle. Pour plus de précision, il est important de calibrer régulièrement ces appareils.

Le technicien sait examiner, dépoussiérer et inscrire les numéros d'accession sur différents types d'objets, en fonction des matériaux et de l'état de chaque objet. Il sait identifier les moyens pour les protéger, les mettre en réserve, les emballer et les transporter

adéquatement. Dans mon cas, la conservation ne se limite pas seulement aux objets dans les réserves, elle concerne aussi les objets encore en utilisation. Par exemple, la semaine dernière, ma collègue et moi avons effectué le dépoussiérage de grandes toiles installées dans le corridor du Couvent, à l'aide de pinceaux, d'une balayeuse munie d'un filtre et d'un escabeau. Peu importe où les objets se trouvent, nous devons assurer leur protection. Nous faisons également l'entretien dans les salles d'expositions

Le technicien sait faire des constats d'état, ce qui assure le suivi de l'état de l'objet. Durant la dernière année nous avons prêté plusieurs objets pour des expositions dans différentes institutions muséales. Pour chaque objet, nous avons fait un constat d'état avant son départ et après son retour.

Le technicien s'occupe aussi du contrôle des infestations, c'est-à-dire qu'il vérifie la présence d'insectes selon un calendrier établi. Il sait comment détecter leur présence et comment s'en débarrasser. Au besoin, il procédera à la mise en quarantaine des objets. Dernièrement, une collègue a fait la vérification de plusieurs herbiers datant de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. Dans plusieurs boîtes il y avait présence d'insectes. Elle a donc effectué la mise en quarantaine de chacun de ces herbiers, en les préparant à tour de rôle pour la congélation. Dans les réserves, nous avons mis des trappes à

insectes à plusieurs endroits et nous les vérifions à tous les mois.

Limites professionnelles

Le rôle du technicien est de protéger l'objet contre la détérioration et non pas d'agir sur lui pour le restaurer. Le technicien reste à l'affût des conditions afin de constater si elles sont bonnes ou non. Si l'objet est déjà endommagé, il va faire en sorte qu'il ne s'endommage pas davantage. Si, selon lui, l'objet nécessite une restauration, il en avise ses supérieurs, qui eux décideront s'ils doivent faire appel ou non à un restaurateur.

Liens avec les autres professions muséales

Il est important de souligner que tout le travail accompli par un technicien se fait conjointement ou en collaboration soit avec le responsable des collections, l'archiviste, le conservateur ou le directeur. Il peut aussi être appelé à travailler avec le restaurateur, tout dépendamment de l'institution muséale. Il s'agit donc d'un travail d'équipe ou chacun apprend de l'autre et finalement se complète.

ATELIER SUR LA MISE EN RÉSERVE
 PRÉSENTATION DE MURIELLE GAGNON
 MUSÉOLOGUE

Le rôle du muséologue dans les réserves (aussi appelé gestionnaire, responsable ou archiviste de collection) est d'assurer la gestion des réserves et des collections. Cela consiste entre autre à gérer les mouvements des collections, à contrôler les inventaires, à planifier la mise en réserve globale. Il travaille conjointement avec les techniciens afin de développer des moyens de mise en réserve adéquats selon les types d'objets et participe à l'aménagement physique de la réserve. Il supervise le travail. Il formule les politiques et les procédures de gestion des collections.

Avant de songer à aménager une réserve on doit bien entendu savoir ce qu'on veut y mettre. L'espace étant souvent restreint, chaque objet doit donc faire l'objet d'une évaluation sérieuse de la part du conservateur ou responsable de la collection, dans un premier temps, et par la suite autant que possible par un comité. Ce comité sera composé autant de gens à l'interne que de l'externe. Ces derniers agiront comme experts conseils et seront neutres dans le processus.

Afin de guider la réflexion, une politique de développement des collections doit être rédigée et ce, peu importe s'il s'agit de collections de musée ou de l'inventaire des biens patrimoniaux d'une communauté.

J'insiste sur ce point... nous devons nous donner des critères précis qui détermineront quels objets – encore

en activité ou mis en réserve – doivent être considérés comme patrimoniaux et sont importants et/ou représentatifs pour notre organisme ou communauté. C'est de cette façon que nous pouvons vraiment : bien cibler nos interventions, rationaliser l'espace requis au besoin et travailler efficacement et le plus objectivement possible.

La politique de développement et de gestion des collections est aussi très utile lorsqu'il y a changement au sein du personnel. En effet elle guidera les nouveaux venus et les aidera à comprendre les choix qui ont été faits par le passé.

La politique de développement des collections doit au moins contenir 3 volets :

- 1- La mission de l'organisme
- 2- L'acquisition
- 3- L'aliénation

La mission sera déterminante dans le choix des objets à conserver et répondra à une question importante – pourquoi conserver et éventuellement diffuser – dans quel esprit.

Les volets acquisitions et aliénations doivent quant-à eux déterminer les critères qui feront en sorte qu'un objet soit retenu ou non. Des critères qui seront directement liés à la mission comme par exemple : la valeur historique de l'objet, sa provenance, la valeur esthétique, ... et d'autres plus techniques tel que l'état de l'objet, le coût d'entretien, etc.

La politique doit aussi prévoir les modes d'acquisitions et d'aliénations et les étapes menant à ces actions. Que doit-on faire

Afin de guider la réflexion, une politique de développement des collections doit être rédigée et ce, peu importe s'il s'agit de collections de musée ou de l'inventaire des biens patrimoniaux d'une communauté.

avant d'aliéner un objet ? Comment l'aliéner ? Qui peut prendre cette décision ? Que doit-on faire avant de décider d'acquérir un objet ? Accepte-t-on les dépôts ? Quelle est la politique face aux donateurs ?

La politique pourra aussi contenir d'autres points comme la composition du comité de développement des collections et la structure décisionnelle.

Dans une politique plus développée on pourra ajouter la politique de gestion de la collection qui introduira d'autres sujets tels que les prêts et emprunts, la documentation de la collection, la mise en réserve (certains objets demandent peut-être une manipulation précise en rapport avec leur statut), comment se gère la collection dite active ou encore en utilisation ? La restauration, etc. Et tous les formulaires qui en découlent...

Normalement une politique devrait être revue au 5 ans.

PRÉSENTATION DE MICHEL PARADIS PH. D.
 PROFESSEUR
 COLLÈGE MONTMORENCY

En gros, l'aménagement d'une réserve de collection peut se comparer à l'organisation des espaces d'un appartement où l'on viendrait de déménager. On se retrouve avec des boîtes un peu partout, sur lesquelles il y a des indications sommaires quant à leur contenu, et plein d'espace dans lequel tout ce que renferment les boîtes doit prendre place. Mais pis encore, on n'a encore aucune idée de la manière dont cet espace va vraiment être habité, comment on va y circuler, l'utiliser logiquement, etc. Il n'y a, au départ, aucune adéquation entre l'espace et les choses à y ranger. Et cela sans compter le mobilier de rangement qu'on doit y caser.

Fondamentalement, une réserve, c'est cela : un espace qui doit être utilisé rationnellement et sécuritairement en fonction, certes des objets et du mobilier de rangement destiné à y prendre place, mais aussi des usagers de ces objets, qui auront à y venir plus ou moins souvent. Un rangement optimal du point de vue du volume occupé peut n'être pas pratique pour l'accessibilité, par exemple si plusieurs objets doivent être déplacés pour en rejoindre un seul, ou si aucun chemin de circulation n'a été prévu pour se rendre jusqu'à une étagère avec un chariot, ou

encore si un objet très lourd doit être soulevé à plusieurs dans un espace exigü, afin d'être manipulé.

Pour simplifier, disons que les points suivants devraient minimalement être respectés dans la conception d'un projet de réserves :

LA COLLECTION

- Le volume de la collection : quelle est la taille des objets à ranger?
- La nature de la collection : quel type d'objets possède-t-on? Peut-on assurer des regroupements d'objets semblables dans le plan de stockage?
- Le développement futur de la collection : la collection est-elle destinée à s'accroître encore ou non? À quel rythme? Dispose-t-on d'une politique de collectionnement pour gérer cette croissance?
- L'utilisation de la collection : la collection est-elle destinée à la référence? À l'enseignement? À la contemplation? L'usage ici détermine les priorités de rangement. Dispose-t-on d'une politique muséale pour déterminer cette utilisation?

LA MISE EN RÉSERVES

- Le mobilier et les supports de rangement : en fonction du type d'objets, quel est le meilleur type

de mobilier de rangement requis?

- L'accès aux objets : a-t-on prévu l'accès en fonction de l'usage futur de la collection?
- La sécurité de la collection : du point de la conservation préventive, le rangement est-il sécuritaire? Ici, la nature de la collection est à considérer. Un objet invisible est moins tentant à voler et un objet fragile doit être davantage protégé.
- Des locaux annexes ont-ils été prévus en fonction de l'usage de la collection? Dispose-t-on d'une salle de rangement temporaire, ou encore d'un studio de photo rapproché, qui peut aussi servir d'espace de catalogage?

Toutes ces questions sont à considérer en gardant à l'esprit que la première étape, et la principale, dans tout projet d'aménagement de réserves, demeure la planification.

Référence : Horgan, Joanne C. et Elisabeth Verner Johnson, La mise en réserve des collections de musée, Cahiers techniques : musées et monuments, no. 2, Paris, Unesco, 1980.

LES ATELIERS EN IMAGES

ATELIER SUR LA CONSERVATION PRÉVENTIVE



ATELIER SUR LA MISE EN RÉSERVE



ATELIER SUR LA DOCUMENTATION DE COLLECTIONS



ATELIER SUR LA MISE EN EXPOSITION



ATELIER SUR LA DOCUMENTATION DE COLLECTIONS
PRÉSENTATION DE KARINE L'ÉCUYER, PROFESSEURE
DÉPARTEMENT DES TECHNIQUES DE MUSÉOLOGIE AU COLLÈGE
MONTMORENCY

Cet atelier portera sur la documentation des collections et sera divisé en deux portions. Laissez-moi d'abord vous présenter Koliny Chhim, muséologue qui assurera l'une des portions de cet atelier, et Karine Larocque, technicienne en muséologie, qui co-animera la seconde portion en ma compagnie. Je suis Karine L'Écuyer, enseignante en techniques de muséologie au Collège Montmorency.

Voyons d'abord le côté technique de la documentation des collections, ce qui se rapporte à la cueillette et à la consignation des données intrinsèques aux objets de patrimoine.

Les données intrinsèques sont celles qui nous sont données directement par l'objet. On parle des dimensions, de sa description physique, des matériaux, techniques de fabrication, inscriptions... Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas de recherche à faire pour procéder à ce type de documentation. Des règles bien strictes régissent les termes utilisés et la façon de consigner les informations. On parle ici de

normalisation. Ces règles peuvent nous dire d'utiliser, par exemple, le terme verre à vin au lieu de coupe ou encore, de séparer les diverses techniques de fabrication énumérées par un point-virgule.

Pour illustrer les étapes d'un projet de documentation des collections, prenons, par exemple, cet ostensor. Il est d'abord entré dans la collection. Afin de bien pouvoir l'identifier et de lui conférer un caractère unique, on lui attribuera un numéro d'accession. Ce numéro est à l'objet ce qu'une cote est à un livre dans une bibliothèque. Ensuite, nous pourrions le photographier et recueillir l'ensemble des données intrinsèques qu'il nous fournit. Dans un premier temps, les informations seront consignées de façon manuscrite. Nous utilisons la fiche normalisée Info-Muse. Chaque zone n'est pas nécessairement remplie. Certaines ne contiendront jamais d'informations, d'autres pourront être remplies au fil du temps. Chaque zone d'une fiche renvoie à des règles d'inscription bien établies qu'il est possible de connaître en consultant Le Guide de documentation du Réseau Info-Muse. Puis, une saisie informatique aura lieu. Cette informatisation intégrera les photographies prises de l'objet. Enfin, des données sélectionnées pourront être versées à des banques de données

nationales (Info-Muse et Artefacts Canada), afin que les citoyens et citoyennes puissent profiter de la richesse des collections, que l'on parle du chercheur qui pourra ensuite entrer en contact avec vous s'il le désire, de l'enfant qui doit produire un travail pour un de ses cours ou encore du simple curieux qui désire explorer les trésors de notre patrimoine.

La documentation des collections vous permettra ainsi de mieux connaître votre collection, de la gérer de façon efficace et l'informatisation rendra facile la recherche et le partage d'informations.

Ces étapes vous seront toutes présentées dans la salle St-Augustin et vous pourrez poser des questions aux étudiants en techniques de muséologie qui, forts de déjà trois cours (sur un total de 4 lors de la formation, le 4^e étant un cours intégrateur des 3 premiers) en documentation, peuvent mener à bien ce type de projet.

Je cède maintenant la parole à Koliny.

PRÉSENTATION DE KOLINY CHHIMM
MUSÉOLOGUE

Dans cet atelier, nous avons démontré que l'enquête orale permet de recueillir de précieuses informations dans le cadre de la documentation des collections. Plus particulièrement, l'objectif était de démontrer que la participation des communautés est fondamentale pour la documentation

du patrimoine religieux.

Dans le cadre du colloque de Mission patrimoine religieux, nous avons rencontré des Prêtres de Saint-Sulpice, qui nous ont parlé de leur histoire et de leur patrimoine.

Première séance : Monsieur

Cousineau, p.s.s., nous a présenté un ostensor très ancien qui aurait été utilisé au temps de Marguerite Bourgeoys. Il a été question de l'œuvre, de son iconographie, de sa symbolique et du lien qui unit les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame aux Prêtres de Saint-Sulpice.

Deuxième séance : Monsieur Piché, p.s.s., nous a parlé de la vie, de l'œuvre et de la passion de Monseigneur Olivier Maurault pour les œuvres d'art par le biais d'un buste et d'une peinture.

Troisième séance : Monsieur Lussier, p.s.s., nous a raconté l'histoire d'une statue de la sainte-Famille qui a grandement marqué l'histoire sulpicienne. Il nous a expliqué l'origine de cette statue, ainsi que l'importance de ce thème iconographique pour les

élèves qui ont fréquenté le Collège de Montréal.

Quatrième séance : Monsieur Lévesque, p.s.s., a documenté des œuvres représentant Saint-Vincent-de-Paul. Il a aussi traité du lien qui unissait ce personnage au fondateur de la corporation des Prêtres de Saint-Sulpice, Monsieur Jean-Jacques Olier.

Ces quatre séances ont été fort enrichissantes. Les entretiens avec les Prêtres de Saint-Sulpice ont été filmés

et les informations ainsi obtenues ont été ajoutées aux dossiers des œuvres. Un grand merci aux Prêtres de Saint-Sulpice qui ont accepté de se prêter à cet exercice!

Les connaissances que possèdent les communautés sont fondamentales pour la documentation du patrimoine religieux. Elles apportent un nouveau regard au travail des techniciens et des muséologues.

ATELIER SUR LA MISE EN EXPOSITION

ANIMÉ CONJOINTEMENT PAR NATHALIE SIMARD, RESPONSABLE DES COLLECTIONS, MUSÉE MARGUERITE-BOURGOYS ET CLAIRE LANGEVIN, COORDONNATRICE, PROGRAMME DE TECHNIQUES DE MUSÉOLOGIE DU COLLÈGE MONTMORENCY À LAVAL

Le partenariat musée-école : une avenue prometteuse

Cet atelier offrait un compte rendu vivant et animé d'une expérience de partenariat entre le Musée Marguerite-Bourgoys et le Programme de Techniques de muséologie du Collège Montmorency qui ont collaboré ensemble à la réalisation d'une exposition, *Les Chroniques de Félicité*, inaugurée au printemps 2007 au musée. Présenté sous forme de témoignage, l'atelier se voulait à la fois un lieu d'échange et de partage, et un lieu de réflexion sur le processus de mise en exposition tirée de cette expérience commune de partenariat extrêmement enrichissant entre un musée et une école.

Le projet de partenariat s'est déroulé à la session d'hiver 2007 alors que le musée recevait un groupe de 17 étudiantes dans le cadre de deux cours offerts au collège : « Monter, entretenir et démonter une exposition » et « Fabrication de mobilier et des éléments d'exposition ». A raison de deux jours par semaine sur une période de 10 semaines, les étudiantes avaient entre autres

comme mandat de démonter l'exposition en cours, de préparer les salles et les objets pour la prochaine exposition et de réaliser, à partir de plans et devis fournis par le designer, une partie du mobilier d'exposition. Les étudiantes devaient également faire des propositions de supports adaptés aux objets et les fabriquer. Chaque équipe était ensuite responsable d'installer les objets sur les supports dans les vitrines. Coordonné par Claire Langevin et Jessica Dupont enseignantes au Collège Montmorency et par Nathalie Simard du Musée Marguerite Bourgoys, ce projet a nécessité une bonne dose d'organisation qui a soulevé, d'entrée de jeu, l'importance d'établir des mandats et rôles précis pour chacun des intervenants, de maintenir une communication constante entre toutes les parties pour valider les choix et décisions et ce, dans le respect des mandats et compétences de chacun.

Défis des expositions à caractère religieux

Illustré au moyen d'une présentation Power point et d'outils visuels variés (documents de référence à consulter sur place), l'atelier, tout en explorant les grandes étapes de réalisation d'une exposition, a permis également de soulever de nombreuses questions et les

défis que posent les expositions à caractère religieux ou qui mettent en valeur le patrimoine religieux, comme c'est le cas avec l'exposition *Les Chroniques de Félicité*. Cette exposition qui jette un regard sur le quotidien d'une petite école dirigée autrefois par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame dans le voisinage de la Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours met notamment en scène des objets liturgiques et de dévotion dont certains ont encore un usage pour le culte. Cet état de fait illustre bien la particularité de ces objets du patrimoine religieux dont le statut, vacillant entre objet culturel et objet culturel exige une attention spéciale qui tienne compte de cette double fonction. On aura vite compris la nécessité de sensibiliser et de préparer adéquatement la relève muséale en ce qui a trait à la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux. La collaboration entre école, musée, et communauté religieuse est sûrement une voie à privilégier et les retombées, bénéfiques pour tous. L'expérience du Musée Marguerite-Bourgoys en est une preuve tangible.

LA FORMATION EN ARCHIVISTIQUE

MARC LACASSE, COORDONNATEUR DES ARCHIVES
UNIVERS CULTUREL DE SAINT-SULPICE

Détenteur d'une formation de deuxième cycle en archivistique de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, Monsieur Marc Lacasse travaille dans le milieu archivistique depuis 18 ans. En 1997, il a été engagé pour veiller aux archives des Prêtres de Saint-Sulpice. Il est maintenant le coordonnateur du département des archives.

Sa présentation s'est déroulée en cinq temps : le rôle de l'archiviste dans le continuum de la constitution de la mémoire collective; la formation offerte; l'archiviste dans une organisation; l'archiviste comme soutien à la recherche; les associations et regroupement d'archivistes.

L'essentiel du propos a porté sur le rôle de l'archiviste. Ce rôle est présenté sous la forme des huit fonctions de l'archivistique contemporaine qui s'appliquent à tous les stades de vie des documents (actifs, semi-actifs, et historiques) d'une organisation et à tous les types de documents (papiers, électroniques, filmiques, iconographiques, etc.). Ces fonctions sont : l'analyse de besoins nécessaire à toute planification en gestion de l'information; l'encadrement de la création des documents sous forme papier ou sous forme électronique; l'évaluation des documents pour en déterminer les valeurs administratives,

légal, financières et historiques; l'acquisition d'archives pour les fins historiques; la classification et le classement de ces archives en un tout logique et structuré; la description des archives afin d'en faciliter le repérage; la conservation pour les générations futures; la diffusion pour rendre les archives accessibles à la consultation.

La formation offerte dans les maisons d'enseignement est variée et évolue aux rythmes des préoccupations du monde du travail et des besoins de la société. La formation en archivistique dépasse largement la question du patrimoine historique pour englober la gestion électronique des documents et les technologies. Si la formation en technique de la documentation peut préparer à l'archivistique, c'est surtout au niveau universitaire (Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, Université Laval, Université McGill) que l'on retrouve la formation complète en archivistique, tant au premier cycle (certificat en archivistique), qu'un second (maîtrise) et au troisième (doctorat) dans certaines universités.

Le rôle de l'archiviste dans une organisation en est un de soutien aux activités de l'organisation et aussi de lien avec les clientèles d'utilisateurs d'archives, autant les employés que les chercheurs extérieurs à l'organisation. Ainsi, l'archiviste est amené à participer à la constitution des connaissances de l'organisation, à la gestion de l'information et des technologies, à la protection des renseignements personnels, et à la

transmission des connaissances.

De par ses activités reliées à la transmission des connaissances, l'archiviste participe à la recherche en générale en facilitant l'accessibilité aux archives par la consultation sur place ou par des moyens technologiques. Il participe aussi aux activités menant à des publications, à des expositions et d'autres activités visant à faire connaître les informations contenues dans les archives.

En ce qui a trait aux associations professionnelles, mentionnons qu'il y a l'Association des archivistes du Québec, le Regroupement des archivistes religieux, le Réseau des services d'archives du Québec pour ne citer que les associations de niveau national. Il existe également des associations au niveau régional. Ces associations et regroupements rassemblent des archivistes oeuvrant dans différents milieux (éducation, santé, administration, sciences, etc.), publics et privés, et partagent les mêmes objectifs de contribuer à la constitution et l'accessibilité du patrimoine archivistique québécois.

PROJETS EN PATRIMOINE MATÉRIEL ET EN PATRIMOINE IMMATÉRIEL

LAURIER TURGEON, TITULAIRE DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Depuis la publication en juin 2006 du rapport de la Commission de la culture sur l'avenir du patrimoine religieux au Québec, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) a entrepris de répondre à la recommandation no 7 portant sur la nécessité de procéder avec célérité à un inventaire du patrimoine immatériel religieux (*Croire au patrimoine religieux*, 2006 : 20)

Dans cette perspective, le MCCCF a sollicité la participation de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval pour évaluer les enjeux et définir les éléments d'une stratégie de déploiement d'un vaste inventaire ethnologique appliqué au patrimoine religieux immatériel. À l'automne 2006, la Chaire a fait appel à la participation des représentants de plusieurs congrégations et organismes religieux du Québec pour former un Comité de consultation qui depuis voit à la mise en place de l'inventaire. Ce projet d'envergure se réalisera en 3 étapes : une phase préparatoire, un projet-pilote et un inventaire national.

Les travaux de la phase préparatoire

En raison de son mandat d'aider et d'encourager les congrégations religieuses qu'elle regroupe à sauvegarder et à promouvoir leur patrimoine matériel et immatériel, Mission patrimoine religieux (MPR) a été mandaté pour réaliser la première étape du projet. MPR a obtenu du Ministère une contribution financière pour réaliser les travaux préparatoires à l'inventaire du patrimoine immatériel religieux du Québec. Ces travaux visent à évaluer la nature et l'étendue du patrimoine immatériel religieux dans les congrégations catholiques du Québec. Au cours des prochaines semaines, MPR contactera et rencontrera les communautés qui se sont montrées intéressées à participer au projet d'inventaire du patrimoine immatériel religieux. Les objectifs de la phase préparatoire sont de présenter le projet d'inventaire national, d'identifier dans chacune des communautés les porteurs de traditions, les détenteurs de savoirs

et de savoir-faire et les sujets d'entrevues possibles. MPR, la Chaire et le MCCCF ont, d'un commun accord, confié la réalisation des travaux préparatoires à madame Michèle Paradis. Madame Paradis a occupé, entre autres des postes de direction dans deux musées importants, le Musée des religions à Nicolet et le Musée québécois de culture populaire à Trois-Rivières.

Le projet pilote

Parallèlement aux travaux préparatoires, la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique mènera un projet-pilote auprès de huit communautés religieuses catholiques et non catholiques : deux communautés catholiques fondatrices, quatre communautés représentant les minorités religieuses (une protestante, une juive, une orthodoxe et une amérindienne) et deux paroisses (catholique et protestante).

Les objectifs du projet-pilote sont de développer une méthodologie appropriée, des outils d'enquête et de classification efficaces, de procéder à une cueillette des données sur le terrain et à leur traitement en vue d'élaborer un inventaire informatisé. Une équipe d'ethnologues réalisera au cours des prochains mois une série d'entrevues auprès des religieux et laïcs de différentes confessions. Quatre catégories de récits du patrimoine religieux immatériel ont été retenues pour le projet pilote d'inventaire : les récits de lieux (portant sur le sens des espaces les plus significatifs), les récits d'objets (récits sur les objets matériels ayant une valeur symbolique), les récits de pratiques (culturelles et culturelles) et les récits de vie.

La méthodologie utilisée pour diffuser cet inventaire et le rendre vivant se fonde sur la notion de « recherche-action ». Selon cette approche, les interventions effectuées sur le terrain en vue d'exécuter la collecte de l'information doivent permettre de mettre en valeur le patrimoine immatériel ainsi identifié et d'avoir des retombées positives presque immédiates pour les détenteurs de ce

patrimoine.

D'une part, la diffusion se fait directement sur le terrain, lors de la cueillette des données, par la publication d'articles dans les journaux, la participation à des émissions de radio et de télévision, l'organisation d'expositions temporaires et des conférences publiques, en collaboration avec les institutions religieuses. Cette diffusion au niveau local peut avoir un impact important sur le sentiment d'appartenance à l'institution et à ses savoir-faire, et au sentiment de bien-être collectif, tant pour les communautés religieuses que pour les communautés civiles attachées à ce patrimoine.

D'autre part, l'accessibilité sur le web représente le deuxième temps de la diffusion. La présentation des éléments du patrimoine religieux immatériel les plus remarquables sur plusieurs supports - textuels, iconographiques et audiovisuels -- permettra à chaque institution religieuse du Québec de mieux connaître et de mieux exploiter ce riche patrimoine culturel. Le site web aidera également les institutions muséales, les institutions culturelles et la population en général à identifier le patrimoine religieux immatériel et à les en faire prendre conscience. Il contribuera aussi au développement touristique des régions, pas seulement de façon locale, mais dans une perspective plus large puisque l'accessibilité des données sera étendue au monde entier, via Internet. Grâce à cette large accessibilité, d'autres utilisateurs - journalistes, enseignants ou créateurs, entreprises ou institutions amenées à restaurer le patrimoine immobilier, promoteurs culturels, etc. - y trouveront également leur compte. De plus, en termes de notoriété, la position « pionnière » de notre site ne peut que retomber favorablement sur l'ensemble des populations, religieuses et laïques, régionales et nationales.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter la coordonnatrice du projet, madame Louise Saint-Pierre, dont voici les coordonnées : (418) 656-2131, poste 13571, (418) 380-2352, poste 7076; 5173, pavillon Charles-De-Koninck, Université Laval, Québec, G1K 7P4, louise.st-pierre.1@ulaval.ca

*Nous vous souhaitons à
tous et toutes une
excellente fête de Noël*



Mise en page : Pascale Bergeron

Crédits photographiques : Robert Lebeau

Zénon Yelle, p.s.s.